



République Démocratique du Congo
Institut Facultaire des sciences Agronomiques
de Yangambi
« IFA-Yangambi »



SOIL INFORMATION SYSTEM FOR AFRICA
"Soil4Africa"

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI-S4A-DRC 2023-001) POUR DES
SERVICES D'APPUI A L'ENQUETE SUR TERRAIN

Date de publication : 23 Septembre 2023

Date de clôture : **06 Octobre 2023**

1. Contexte

Le projet Soils4Africa est un projet financé par l'UE et dirigé par le ISRIC (International Soil Reference and Information Centre, basé à l'Université de WAGENINGEN, Pays Bas). Le projet vise à construire un système d'information sur les sols pour l'ensemble de l'Afrique qui permette de surveiller la qualité des sols dans les terres utilisées à des fins agricoles. Il est mené dans le contexte de l'intensification durable de l'agriculture et fait partie du programme FNSSA (Food and Nutrition Security and Sustainable Agriculture) qui est un programme en partenariat entre l'UE et l'UA. Le projet prévoit la réalisation d'une enquête sur le terrain et la collecte des échantillons de sol sur 20.000 sites prédéfinis dans les terres agricoles de toute l'Afrique et impliquera donc chaque pays d'Afrique. Pour plus d'informations, merci de vous rendre sur le site web du projet (<https://www.soils4africa-h2020.eu>).

En République Démocratique du Congo, les points d'échantillonnage sont répartis sur 199 sites et regroupés en deux grandes zones. La zone I comprend les régions du KIVU et le grand KATANGA et la zone II concerne 12 provinces suivantes : CONGO-CENTRALE, MAINDOMBE, KWILU, KWANGO, KASAÏ, SANKURU, LOMAMI, MONGALA, SUD-UBANGI, HAUT-UELE, ITURI et les périphéries de la VILLE-PROVINCE DE KINSHASA et pourront inclure des endroits assez éloignés et parfois difficiles d'accès. Les terres agricoles comprennent des terres pastorales avec peu de terres cultivées et une agriculture peu intensive.

Pour la réalisation de l'enquête, **le projet Soils4Africa recherche des enquêteurs de terrain** capables de constituer une équipe d'au moins deux personnes (de préférence trois) pour mener l'enquête sur le terrain. Ces enquêteurs devront provenir des différentes provinces du pays où seront prélevés les échantillons de sol, de sorte que les différentes régions puissent être enquêtées par des personnes de la région concernée, ce qui minimise les coûts et le temps nécessaires aux déplacements. L'enquête sera coordonnée au niveau national par le Hub Régional, le Professeur Sylvain ALONGO (Directeur de Laboratoire de Sol, Agroécologie et Ingénierie de l'Environnement, « LAECOLIE » en sigle : www.laecolie.org) de l'Institut Facultaire des sciences Agronomiques de Yangambi et deux équipes opérationnelles sont chargées de superviser les activités de terrain : l'équipe l'IITA/Bukavu et l'équipe de l'IFA-Yangambi/Kisangani.

De ce fait, le projet invite les personnes intéressées à exprimer leur intérêt à offrir leurs services pour mener ces enquêtes. L'enquêteur (prestataire de services) sera rémunéré pour les services fournis comme convenu avec le superviseur de pays. La sélection des prestataires de services pour l'enquête sur le terrain se fait en deux étapes : (i) la sélection des candidats potentiels pour la réalisation de l'enquête, sur la base d'un ensemble de critères de sélection et (ii) la négociation et l'accord sur la proposition financière pour la réalisation de l'enquête. L'enquêteur, une fois sélectionné, se verra attribuer un certain nombre de points d'échantillonnage à relever. L'enquête sera réalisée selon un protocole standard, et du matériel d'instruction est disponible.

2. Profil du candidat Enquêteur/Prestataire des services

L'enquêteur (prestataire de services) est censé réaliser l'enquête de manière indépendante avec un soutien minimal de la part du superviseur de pays. Il est donc préférable que l'enquêteur possède les qualifications suivantes :

- ✓ Avoir une expérience éprouvée dans la réalisation d'enquêtes de terrain, liées à la prospection des sols et/ou à l'inventaire des cas d'utilisation et de la couverture des sols (expérience de terrain) ;
- ✓ Avoir une formation en science du sol et/ou agronomie ;
- ✓ Disposer du temps pour effectuer la mission d'enquête (quelques semaines à un mois ou plus) ;
- ✓ Disposer des moyens de transport ou avoir accès à des moyens de transport pour l'amener sur le terrain.

3. Mission du prestataire/Enquêteur de terrain

Le mandat de l'enquêteur (prestataire des services) consistera, pour chaque site d'échantillonnage qui lui sera attribué, à :

- Prélever des échantillons de terre végétale et de sous-sol ;
- Faire une description du sol et du terrain ;
- Décrire l'utilisation, la couverture et la gestion des terres ;
- Manipuler les échantillons de sol de manière à ce qu'ils soient mis en sac, étiquetés ; emballés et expédiés au laboratoire pédologique désigné dans son pays.

Tout cela est fait selon les instructions et les spécifications fournies. L'exécution de ces tâches implique de suivre les étapes (ou activités) suivantes :

🚦 Activités préliminaires et préparatoires

1. Accéder/télécharger et étudier les "Instructions pour l'enquêteur de terrain" et tout le matériel associé ;
2. Préparer le matériel pour la visite sur le terrain ;
3. Télécharger les emplacements des points d'échantillonnage ;
4. Plan de l'enquête sur le terrain ;
5. Réunion sur l'utilisation de l'application ODK-Collect, discussion sur la méthodologie et l'induction des applications nécessaires pour la navigation sur terrain.

🚦 Visite sur le terrain - collecte de données et d'échantillons de sol

6. Navigation vers le site (unité d'échantillonnage) et repérage/confirmation du point à échantillonner ;
7. Prélèvement des échantillons de sol, mise en sac et étiquetage des échantillons de sol, enregistrement dans l'application ODK-Collect ;
8. Faire des observations sur le sol et le terrain et les enregistrer en utilisant l'application ODK-Collect ;
9. Faire des observations sur les cas d'utilisation et la couverture du sol et les enregistrer dans le formulaire ODK-Collect ;

🚦 Après visite sur le terrain

10. Télécharger tous les formulaires remplis d'ODK Collect ;
11. Envoyer les échantillons de sol au point d'agrégation/laboratoire national désigné ;
12. Communiquer que les formulaires ont été téléchargés et que les échantillons ont été expédiés ;
13. Répondre à toute demande de renseignements sur les données soumises ;
14. Fermer et signer l'affectation de l'enquête ;
15. Être payé, après contrôle-qualité par le superviseur pays de travail réalisé.

4. Comment postuler

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt publié par l'équipe Soil4Africa de l'IFA-Yangambi/Kisangani, invite toute personne remplissant les conditions requises, de manifester son intérêt en cliquant sur le lien : <https://sdmt.soils4africa-h2020.eu/surveyor/onboarding/> afin de fournir ses coordonnées et répondre à quelques questions **au plus tard le 06 octobre 2023 à 16 heures de Kisangani (GMT+2)**. Par la suite, elle sera contactée par le superviseur pays pour des dispositions pratiques pour être affectée dans l'une des 12 provinces comme détaillées ci-dessus.

Pour toute question de demande de clarifications sur l'AMI, veuillez contacter les superviseurs pays par mail : awawana.ifa@laecolie.org ; pembe1878@gmail.com

Fait à Kisangani, le 23/09/2023

Le Hub Régional

Pr Dr Ir Sylvain ALONGO, PhD

Prof. Dr. Ir. Sylvain ALONGO LONGO
LABORATOIRE DE
SOL, AGROÉCOLOGIE ET INGÉNIERIE
DE L'ENVIRONNEMENT